

# Electricité : « Les défenseurs du marché se contentent de solutions parcellaires dont ils ne maîtrisent pas les conséquences »

## Tribune

Anne Debrégeas

économiste de l'énergie, porte-parole du syndicat SUD-Energie

L'ingénieure et syndicaliste Anne Debrégeas s'insurge contre le recours au mensonge par les autorités européennes et les pouvoirs publics comme ultime moyen de défense du marché de l'électricité.

Publié aujourd'hui à 06h00, mis à jour à 15h28 Temps de Lecture 3 min.

• • • • •

Article réservé aux abonnés

L'envolée des prix du marché de l'électricité semble ne jamais devoir s'arrêter, dépassant régulièrement les 300 euros par mégawattheure (€/MWh). Pour atténuer les effets sociaux et économiques délétères de ces hausses, l'Etat multiplie les mesures transitoires, aussi coûteuses qu'inefficaces sur le long terme, alors que les profits des grands énergéticiens explosent.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Le bouclier tarifaire sera « bien maintenu tout au long de l'année », assure Bruno Le Maire](#)

Ces prix de marché, essentiellement guidés par les cours mondiaux du gaz, sont sans rapport avec les coûts de production français (autour de 50 €/MWh) mais aussi européens, faisant dire à Bruno Le Maire en septembre : « *Les marchés de l'électricité européens sont aberrants.* » Il est indéniable que, sans les marchés, les factures continueraient à refléter les coûts du système électrique, [qui n'ont évolué que de 5 % en deux ans.](#)

## Défendre l'indéfendable

Pourtant, leurs promoteurs persistent et signent : le marché ne serait pas responsable de la hausse des prix. Ils contestent même que la baisse des prix était un objectif initial de l'ouverture des marchés. Ces défenseurs du marché n'hésitent pas à user d'arguments manifestement faux pour défendre l'indéfendable. En voici quelques exemples.

1. Confrontés à une envolée particulièrement spectaculaire des factures, l'Espagne et le Portugal ont obtenu une dérogation, justifiée, selon M<sup>me</sup> van der Leyen, présidente de la Commission européenne, par « *leur situation particulière* », les deux pays ayant « *des bouquets énergétiques composés en majorité d'énergies renouvelables et*

*comptant très peu d'interconnexions avec le marché européen* ». Pourtant, les prix de marché de l'Espagne et du Portugal ont été, ces derniers mois, plus bas et moins volatils que ceux de l'Allemagne ou de la France, pourtant bien interconnectée et moins pourvue en énergie solaire et éolienne : 220 €/MWh en Espagne depuis début 2022 (prix spot) contre 233 €/MWh en France, une situation comparable à 2021 (96 €/MWh en Espagne contre 109 en France) voir [le lien](#) . L'explication est donc incompatible avec les faits. En revanche, ces pays ont une autre spécificité, passée sous silence : les factures des consommateurs reflètent plus fidèlement ces prix de marché, conformément à une « tarification dynamique » poussée par la Commission européenne. C'est donc l'application zélée des règles européennes de marché qui a conduit aux difficultés particulières de l'Espagne, et non son bouquet énergétique ni le niveau de ses interconnexions.

2. Selon la Commission de régulation de l'énergie, la création du marché européen de l'électricité n'a pas modifié les principes sous-jacents à la tarification de l'électricité. Pourtant, les tarifs recouvraient historiquement les coûts de production, ce qui n'est manifestement plus le cas !
3. En France, « *le prix marginal du nucléaire fait le prix de marché* », d'après l'ex-directeur de RTE et artisan du marché André Merlin. Si c'était vrai, le prix de marché en France serait de l'ordre de 10 €/MWh, ce qui n'a jamais été le cas, même avant les déboires actuels de la filière nucléaire. Quelle que soit la part du nucléaire ou des renouvelables dans la production et même lorsque la France exporte son électricité, les prix de marché, déterminés par le coût marginal du parc européen, suivent essentiellement les prix de la production à gaz ou à charbon

## **L'interconnexion n'est pas liée au marché**

Mais le mensonge le plus courant, répété depuis des mois notamment par les représentants de la Commission européenne, consiste à prétendre que sortir des marchés signifierait se déconnecter du réseau européen. Agnès Pannier-Runacher, désormais ministre de la transition énergétique, a fait sien ce mensonge en expliquant, le 3 juin sur Franceinfo, que, les échanges avec nos voisins européens étant plus que jamais essentiels, « *c'est pour ça qu'on a un marché, c'est pour ça qu'on a des interconnexions et c'est pour ça que les personnes qui vous disent qu'il faut sortir du marché européen de l'électricité sont de grands irresponsables* ».

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [Le groupe EDF se prépare à une année noire](#)

Or, assimiler le marché de l'électricité avec les interconnexions physiques et prétendre que l'un ne va pas sans l'autre est faux. Avant la mise en place des marchés européens, la France exportait déjà son électricité dans des proportions très similaires à aujourd'hui, et importait aux périodes de forte consommation. Les interconnexions ne datent donc pas des marchés.

Privilège abonnés

[Newsletter « La lettre des idées »](#)

[Votre rendez-vous hebdomadaire avec la vie intellectuelle.](#)

[S'inscrire](#)

Ceux qui réclament la sortie du marché n'ont jamais demandé une déconnexion du réseau européen ! Ils demandent de mettre fin à un système de concurrence indéfendable. Les

consommateurs ne veulent pas avoir le « choix » entre une multitude de fournisseurs qui vendent tous la même électricité. Ils veulent des prix stables, maîtrisés, équitables, tout comme les producteurs qui investissent sur le long terme.

## **Déroger aux textes européens actuels**

Les prix de marché, ultravolatils, incontrôlables et déconnectés des coûts de production sont donc inutilisables. Nous avons besoin de sortir de l'impasse actuelle et de construire un système efficace pour enclencher enfin une transition énergétique aussi nécessaire qu'exigeante. Cela nécessite de cesser la désinformation et le déni et de faire l'effort de comprendre un système électrique complexe par nature, auquel s'est ajoutée une surcouche financière tellement obscure qu'elle échappe même à ses créateurs.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [La relance du nucléaire, un défi à haut risque pour la filière industrielle](#)

Face à cette complexité et à l'accumulation de mensonges, l'intervention d'une institution comme RTE dans le rétablissement des faits nous semble indispensable. A court terme, il existe une solution simple que nous soumettons au débat : un système public hors concurrence en France, interconnecté et s'intégrant au programme de production optimisé à l'échelle européenne, laissant à chaque pays le choix de son organisation. Cela implique, il est vrai, de déroger aux textes européens actuels.

Mais, à notre connaissance, il n'existe pas d'autre option pérenne sur la table. Les défenseurs du marché se contentent de solutions parcellaires dont ils ne maîtrisent pas les conséquences. C'est ainsi que, depuis vingt ans, les rustines s'accumulent sans parvenir à remettre sur pied un système malade à la base. Cette stratégie n'est plus tenable.

**Anne Debrégeas**, économiste de l'énergie, porte-parole du syndicat SUD-Energie